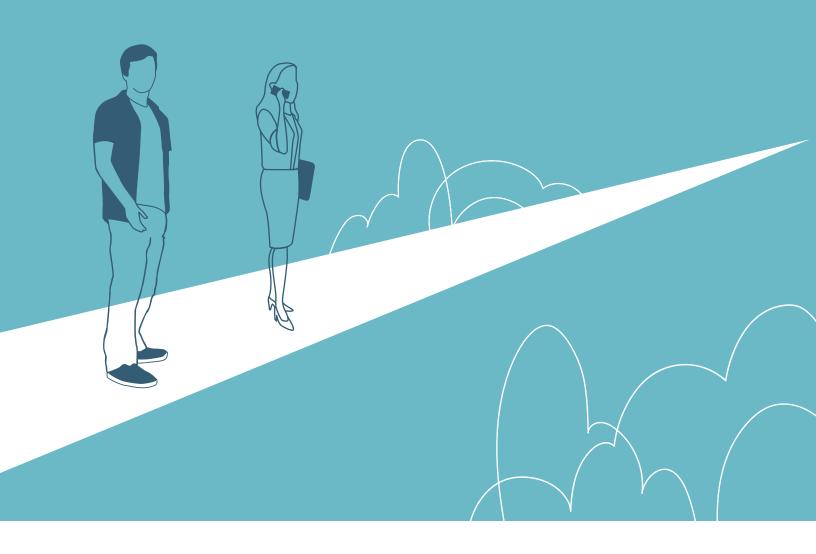
Notre vision est claire

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2020-2023





Pour souligner ses 20 ANS

à veiller à la protection du public, la ChAD s'est permise une réflexion profonde quant à sa mission, sa vision et ses orientations.

En collaboration avec tous les organismes partenaires qui l'entourent, avec les professionnels certifiés qu'elle encadre et l'équipe qui la compose, la ChAD s'est dotée d'un plan stratégique crédible qui la mènera à l'atteinte d'une vision bénéfique tant pour la protection du public que pour l'évolution de la pratique professionnelle.

« La ChAD est résolument tournée vers l'avenir: prête pour 20/23! »

Anne-Marie Poitras, présidente-directrice générale Chambre de l'assurance de dommages (ChAD)

Une réflexion collaborative

Les administrateurs, les employés de la ChAD, plus de 1300 professionnels certifiés et diverses parties prenantes ont été consultés lors de la réflexion menant à l'élaboration du plan stratégique triennal de la ChAD.

ChAD20|23

Vous nous avez dit...

La ChAD devrait rencontrer davantage les professionnels et les cabinets pour mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations.

La ChAD devrait
 développer une
 approche partenariale
 plus structurée.
 }
}

L'offre de la ChAD mériterait d'être spécifiée et adaptée aux besoins en évolution des professionnels. >>>



Les enjeux

1

Mieux comprendre les besoins et les préoccupations des professionnels.

2

S'adapter dans un contexte d'évolution des besoins des agents, des courtiers et des experts en sinistre. 3

Préciser le positionnement de la ChAD auprès du consommateur.

4

Clarifier son rôle par rapport à celui de ses parties prenantes.

5

Accroître sa performance et demeurer agile.

Est née de cette réflexion collaborative une **vision claire** ainsi que des valeurs, des orientations, des stratégies, des initiatives et des actions qui lui permettront d'atteindre cette vision en 2023.

Notre mission

La Chambre de l'assurance de dommages a pour mission d'assurer la protection du public en maintenant la discipline et en veillant à la formation et à la déontologie des agents en assurance de dommages, des courtiers en assurance de dommages et des experts en sinistre.



Enchâssée dans la Loi sur la distribution de produits et services financiers, la mission de la ChAD agit sur trois piliers : la discipline, la déontologie et la formation auprès des 15 000 professionnels certifiés. La ChAD croit en une approche préventive pour assumer pleinement sa mission de protection du public.

Nos valeurs



Intégrité et éthique. Rigueur **Engagement** Collaboration

Agir avec honnêteté, authenticité

Viser l'excellence en agissant consciencieusement et avec professionnalisme.

> Croire en la mission de la ChAD et être proactif à la partager.

Travailler et réfléchir ensemble dans le respect et dans un esprit d'ouverture en tenant compte de l'apport de chacun.

Si la ChAD encourage l'application des plus hauts standards de professionnalisme par les certifiés qu'elle encadre, elle s'engage à agir avec les mêmes critères d'excellence avec ses parties prenantes.

La ChAD souhaite faire vivre ses valeurs tant à l'interne qu'à l'externe, particulièrement avec une approche collaborative qui est dorénavant ancrée dans sa culture.

Orientation 1



Développer une approche concertée avec les parties prenantes

Parties prenantes:

Certifiés, Autorité des marchés financiers (l'Autorité), ministère des Finances, organismes de l'industrie, employeurs, organismes de formation ou formateurs, organismes de consommateurs, etc.



Renforcer la synergie et la collaboration avec l'Autorité

Travailler en complémentarité afin d'assurer l'évolution de la réglementation et de l'encadrement touchant l'assurance de dommages.

Assurer un **partage de l'information** plus agile et efficient entre les deux organismes.

Se rapprocher des professionnels certifiés pour mieux comprendre leurs besoins et leur réalité

Aller à la **rencontre des certifiés** afin de discuter de leur réalité et de l'évolution de leur pratique.

Solliciter l'apport des certifiés dans le cadre des travaux de la ChAD pour assurer une adéquation avec l'accompagnement offert.

Collaborer avec les organismes partenaires ciblés afin de valoriser la déontologie

Proposer la **collaboration** de la ChAD aux parties prenantes.

Favoriser la **réflexion collective** et le partage de connaissances quant aux nouvelles tendances de l'industrie et leurs impacts sur la pratique professionnelle.

Accroître la présence de la ChAD et sa participation à diverses tribunes afin de contribuer à la réflexion et à l'évolution de la pratique professionnelle.

Proposer une offre distinctive et adaptée aux clientèles et aux besoins en évolution

Clientèles :

Consommateurs, certifiés, cabinets, assureurs ou organisations qui utilisent les services de la ChAD.



Accompagner les certifiés dans leur pratique professionnelle

Structurer et bonifier l'offre de services d'accompagnement.

Actualiser et bonifier la formation continue

Contribuer à l'amélioration de l'ensemble de la **formation continue**.

Revoir la formule du **cours obligatoire** 2022-2023.

Faciliter l'identification de **formations adaptées aux besoins** des différents certifiés.

Informer les consommateurs quant aux rôles et obligations des professionnels

Élaborer et déployer une nouvelle stratégie de communication auprès des consommateurs pour les informer des rôles et responsabilités des professionnels.

Structurer la façon dont sont traitées les demandes d'information des consommateurs.



Orientation 3



Optimiser nos façons de faire



Accroître l'intelligence collective

Structurer une vigie des **tendances** et des **enjeux** de l'industrie de l'assurance de dommages.

Accroître le **partage d'information** entre les services.

Favoriser l'adhésion et le développement professionnel

Actualiser les pratiques de gestion des **ressources humaines**.

Améliorer l'efficience et la performance

Actualiser les **plateformes informatiques** de la ChAD au bénéfice d'une meilleure analyse des données et des relations avec les clientèles.

Améliorer la **gestion électronique** des documents.

Consolider notre gouvernance

Optimiser l'apport stratégique des **administrateurs**.

Adopter les meilleures pratiques de **gouvernance** et favoriser la formation des administrateurs.

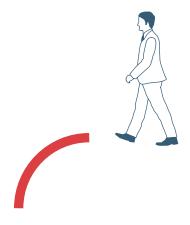
Notre VISION

Être reconnue comme la référence en matière de pratiques professionnelles et comme un partenaire à valeur ajoutée, innovant et synergique.

Référence en matière de pratiques professionnelles



La ChAD veut promouvoir les plus hauts standards de professionnalisme en encourageant les certifiés à maintenir un niveau élevé de compétences et de connaissances et à agir avec conformité et imputabilité.



Partenaire à valeur ajoutée, innovant et synergique

La ChAD souhaite être reconnue comme un partenaire offrant une valeur ajoutée, qui répond aux attentes et aux besoins de ses parties prenantes. Elle s'engage à remettre en question ses façons de faire afin de renouveler son processus de collaboration avec un regard **innovant** et créatif.

La ChAD orchestrera vers un but commun ses actions, ses ressources, ses partenariats pour alimenter la **synergie** nécessaire à l'atteinte de ses objectifs. 999, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1200 Montréal (Québec) H3A 3L4

514 842-2591 1 800 361-7288

info@chad.qc.ca chad.ca/plan2023





